

# Le mouvement des femmes au Maroc

RABÉA NACIRI

<i>Introduction</i> .....	151
1. L'historique de l'émergence du mouvement des femmes.....	152
1.1. Durant la période coloniale : le statut des femmes entre traditions et réformisme .....	152
1.2. La période post-indépendance : une émancipation définie par les hommes.....	153
1.3. La moitié de la décennie 1970 : les prémices de l'ouverture politique .....	154
1.4. À partir de la décennie 1980 : l'émergence des organisations féministes .....	155
2. Le mouvement des femmes et la participation à la transition démocratique .....	158
2.1. Le mouvement des femmes et l'élargissement de la citoyenneté .....	159
2.2. La contribution au renouvellement et à la clarification du débat politique .....	159
2.3. L'inscription du statut des femmes dans la conflictualité démocratique .....	160
2.4. L'élargissement de la participation citoyenne.....	161
2.5. La contribution à l'émergence de la culture démocratique.....	161
3. Enjeux et défis actuels.....	163
3.1. Clarification et élargissement de la vision .....	163
3.2. Nouvelles stratégies de mobilisation et de participation.....	163
<i>Conclusion</i> .....	165
<i>Notes et références</i> .....	165



## Introduction

Le mouvement des femmes au Maroc est en train de se positionner comme un nouvel acteur doté d'un projet politique et social cohérent et ambitieux à savoir celui de rétablir les femmes dans leurs droits et dans leur dignité et, par conséquent, contribuer à transformer les structures familiales et sociales du pays.

L'évolution de ce mouvement est intimement liée aux débats sur le statut et la condition des femmes. Produit moderne d'un long cheminement de l'histoire politique, économique et sociale du Maroc, la naissance de ce mouvement n'est pas liée à un événement ou à un facteur ponctuel ou isolé. Elle est le fruit d'une maturation, mais qui va, progressivement, se consolider pour refléter les principaux changements sociaux et politiques intervenus depuis l'indépendance.

Depuis cinq décennies, de grands efforts ont été consentis par les pouvoirs publics et par les familles en matière d'éducation et de formation des femmes en dépit des écarts qui subsistent encore entre les urbaines et les rurales et entre les hommes et les femmes. Cet effort a rendu possible l'émergence d'une élite instruite et économiquement active qui se positionnera, à partir de la moitié de la décennie 80, en tant que groupes revendiquant l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les sphères et, plus particulièrement, dans la sphère familiale.

Avant de présenter une vue synthétique et évolutive de ce mouvement, il s'agit de définir dans un premier temps les concepts : mouvement pour les droits des femmes, mouvement féministe et enfin, le concept de mouvement social.

Par mouvement pour les droits des femmes, nous entendons l'ensemble des organisations et individualités masculines et féminines ayant inscrit, depuis la période coloniale à ce jour, l'amélioration de la condition et du statut des femmes dans leur agenda.

Le concept de mouvement féministe, renvoie, quant à lui, à une position politique qui consiste à voir les grandes questions qui interpellent la société à travers les intérêts stratégiques des femmes. C'est aussi une option pour la transformation (par la réflexion, la production artistique ou intellectuelle et par l'action organisée) de la société dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est donc un choix de progrès qui ne se limite pas au domaine des relations hommes femmes mais qui englobe des prises de position par rapport aux questions de l'égalité, du respect des droits de l'homme et de la démocratie. Le féminisme marocain se veut à la fois une vision progressiste de la société et une approche qui tend à transformer la société et à agir sur elle en conformité avec cette vision<sup>1</sup>.

Selon Alain Touraine,<sup>2</sup> le mouvement social est défini comme étant la conjonction de trois caractéristiques qui sont : l'identité, la totalité et l'opposition. L'identité du groupe revendicateur étant la mission du groupe, l'opposition constitue la raison d'être de ce groupe et la totalité suppose que le mouvement social se déploie et fonctionne selon un système de valeurs et de principes partagés par ses membres. La force et l'efficacité d'un mouvement social peuvent être mesurées à l'aune de l'interdépendance et la cohésion entre les trois principes précédemment cités.

Tel que défini, le mouvement marocain pour les droits des femmes a accompagné le *xx*<sup>e</sup> siècle sous la forme floue, diffuse et épisodique d'une réalité fragmentée<sup>3</sup> pour cristalliser sous de nouvelles formes organisées à partir des années 80. Ces élites se sont, pour certaines, constituées en associations féministes revendiquant l'égalité entre les hommes et les femmes constituant le noyau dur de ce mouvement, d'autres

militent et s'engagent dans la mouvance politique de gauche (syndicats, partis politiques) ou dans des organisations de la société civile (associations de défense des droits de l'homme). Cette mouvance s'étend également à d'autres groupes plus larges et parfois diffus (écrivains, journalistes, organisations de la société civile, syndicalistes, intellectuels et artistes, etc.).

- *La première partie de l'étude*, sera consacrée une brève revue historique de l'évolution du mouvement pour les droits des femmes avant l'indépendance, durant la période post-indépendance et sous sa forme actuelle
- *La deuxième partie* sera consacrée à l'analyse de la contribution de ce mouvement aussi bien à l'apport de ce mouvement à l'amélioration de la condition et des statuts des femmes qu'à la transition politique actuelle
- *La troisième partie* reviendra brièvement sur les principaux défis et enjeux que le mouvement féministe doit affronter dans le but de promouvoir à la fois les droits des femmes et de contribuer à l'émergence d'un État de droit au Maroc.

## 1. L'historique de l'émergence du mouvement des femmes

La question du statut des femmes a traversé le xx<sup>e</sup> siècle d'une façon épisodique presque toujours en termes de confrontation et d'affrontements entre les courants conservateurs, nationalistes et modernistes qui, par question féminine interposée, ont tenté d'imposer leur visibilité et présence politique. Ce débat s'est caractérisé par une grande permanence même si ses termes, ses modalités et son intensité ont évolué depuis la période coloniale en liaison, en particulier, avec l'apparition des associations féministes à partir de la moitié de la décennie 80.

### 1.1. *Durant la période coloniale : le statut des femmes entre traditions et réformisme*

Le discours et l'idéologie réformistes ont accompagné le mouvement marocain pour les droits des femmes des origines (début du siècle) à ce jour<sup>4</sup>. Il s'agit de l'ensemble de l'œuvre développée en faveur des femmes dans le cadre de l'optique réformiste accumulant un grand nombre de déclarations et d'écrits, dont, tout particulièrement, l'œuvre de al-Hajoui et de Allal al-Fassi, influencée par l'idéologie réformiste du Maghreb et du Moyen Orient.<sup>5</sup>

Le fqih réformiste Mohamed al-Hajoui fut l'un des premiers oulémas à défendre la cause de l'éducation de la fille<sup>6</sup> mais cette dernière devait, selon lui, se déployer dans le cadre arabe et islamique et veiller à ne pas « dévoyer » les filles de leur vocation première qui est d'assurer leur rôle reproducteur et familial. À partir des années trente, le mouvement prendra plus d'ampleur avec l'influence croissante des « idées réformistes du salafisme oriental que le mouvement nationaliste marocain avait adopté comme idéologie politique ».<sup>7</sup>

En effet, la section féminine du parti de l'Istiqlal créée en 1944, l'Union des Femmes du Maroc (liée au parti communiste, 1944) et l'association des sœurs de la pureté (أخوات الصفا , 1946), proche du Parti Démocratique de l'Indépendance (PDI), représentent les premières expressions et formes d'organisations féminines durant cette période caractérisée par la montée de la revendication de l'indépendance du pays. Ces organisations, créées par des partis politiques influencés par le courant réformiste ou par le courant marxiste ont donné la priorité à la revendication de l'indépendance (censée être à même de régler tous les problèmes du pays y

compris celui de la condition des femmes) et ont tenté de cantonner l'engagement de leurs militantes dans le travail social et caritatif.

Toutefois, l'expérience de l'association « *akhawaât assafâ* » (Sœurs de la pureté) est exceptionnelle dans la mesure où elle a brisé le cadre protecteur et étroit, tracé par l'idéologie réformatrice, dans lequel devait se déployer l'émancipation des femmes. Cette dernière association, qui avait pris la princesse Lalla Aïcha<sup>8</sup> comme exemple pour la femme marocaine, adopta une véritable charte de réforme de la condition de cette dernière.

L'hebdomadaire « Démocratie » qui était l'organe du PDI, constituait une véritable tribune pour le débat autour de la question du statut des femmes. Fait sans précédent, c'est sur les colonnes de ce journal qu'un groupe de femmes a interpellé les oulémas dans les termes suivants : *Si l'islam comme vous le dites, a institué une constitution des droits de la femme pour toutes les époques et toutes les sociétés et l'a placée sur un plan social très élevé, faisant d'elle l'égale de l'homme, pourquoi donc, sur les points qui vont suivre, constate-t-on une discrimination entre l'homme et la femme et une situation privilégiée de l'homme :*

- Pourquoi en droit musulman, le témoignage de la femme ne compte-t-il que pour moitié par rapport à celui de l'homme, et, dans certains cas, est-il nul ?
- (...)
- Pourquoi l'islam n'a-t-il pas autorisé la femme à assister aux manifestations religieuses au même titre que l'homme ?
- (...)
- (...)
- Pourquoi l'islam, donne-t-il à l'homme seul le droit de répudier sa femme, et prive-t-il la femme de ce droit ?
- Pourquoi insulte-t-on la dignité de la femme par ce hadith : « Les femmes sont peu religieuses et peu intelligentes » ?<sup>9</sup>

Subversives pour l'époque, certaines questions posées par cet appel seront reprises quelques années plus tard par *Allal al-Fassi* dans son livre « *An-Naqd ad-datti* » (L'autocritique, 1952) et resteront d'actualité bien après l'indépendance dans la mesure où elles seront relayées, reformulées et enrichies par les différentes générations du mouvement des femmes à ce jour.

## ***1.2. La période post-indépendance : une émancipation définie par les hommes***

Le réformisme masculin durant la période coloniale a délimité d'une façon très étroite le cadre dans lequel devait se déployer l'émancipation des femmes. Il a donné la priorité à la revendication de l'indépendance, censée être à même de régler tous les problèmes sociaux y compris celui de la condition des femmes. Après l'indépendance, cette idéologie continuera à être prégnante durant des décennies dans un contexte marqué par de nouveaux enjeux politiques, économiques et sociaux.

En effet, la dynamique de la rupture produite par l'indépendance et les résistances à cette dynamique au nom de la religion ou de la coutume/tradition ou des deux ont contribué à produire des situations diverses et, souvent, contradictoires. Face à ce nouveau contexte, les responsables politiques ont adopté des choix consistant à transformer les sociétés par le biais de l'instruction et de l'activité féminine et, en même temps, agir de telle façon à minimiser les impacts sociaux et économiques de ces changements.

L'État post-indépendance s'est attribué le rôle d'initiateur du changement et de porteur d'un projet modernisateur de la société sans pour autant assumer et développer des stratégies destinées à légitimer les boule-

versements sociaux et économiques qui découlait de ce projet volontariste se soustrayant ainsi à assumer, ce que Balandier appelle « le coût social du progrès »<sup>10</sup> Dominant la société, l'État a renoncé, dans ce domaine, à jouer le rôle d'éducateur et d'innovateur en promulguant en 1957/58 un code du Statut personnel (*moudawana*) inégalitaire et basé sur une interprétation très orthodoxe du rite malékite qui maintient le principe de l'obéissance de la femme à son époux, la polygamie et la répudiation, etc.<sup>11</sup>

L'État marocain a fortement contribué à la construction des identités du genre et à l'établissement et la surveillance des frontières entre sphères publique et privée<sup>12</sup> (Le système éducatif, les lois, les normes, les structures, les pratiques des institutions et la symbolique du pouvoir masculin).

Dans ce contexte, les femmes qui avaient participé à l'action politique et à la résistance contre les colons sont rentrées chez elles pour accomplir « la noble tâche » qui leur était assignée par leurs compagnons d'hier à savoir, éduquer les futurs citoyens et citoyennes<sup>13</sup>. Celles parmi elles qui ont décidé, malgré tout, de continuer, se sont investies dans le travail social et caritatif

La seule expérience originale a été celle de l'Union Progressiste des femmes marocaines, créée en 1962 dans le cadre du Syndicat Union Marocaine du Travail (UMT) dans le but de renforcer l'adhésion des ouvrières au travail syndical.

À partir de 1965, le Maroc a connu une période de troubles sociaux (manifestations populaires à Casablanca et dans les principales villes marocaines) et une tendance à la restriction des libertés. L'État a procédé à la création de l'Union Nationale des Femmes Marocaines (UNFM, 1969) en tant que structure officielle ayant pour but de représenter l'ensemble des femmes marocaines. Cette Union a été soutenue par les pouvoirs publics pour lui permettre de couvrir l'ensemble du territoire national. En 1971, l'Association Marocaine de Planning Familial (AMPF) a été créée dans le but d'appuyer la politique de l'État en matière de planification familiale.

Ces structures officielles étaient destinées à canaliser les femmes dans un cadre contrôlé et orienté par l'autorité masculine. Les femmes qui souhaitaient participer à la sphère publique n'étaient « autorisées » à le faire que dans les structures féminines officielles ou partisans (comme c'est le cas pour les associations « al -mouassat » et l'Association pour la Protection de la famille, proches du Parti de l'Istiqlal).

### ***1.3. La moitié de la décennie 1970 : les prémices de l'ouverture politique***

Cette période peut être considérée comme une étape déterminante dans l'histoire du Maroc indépendant. En effet, à partir de 1975/76, le climat politique a enregistré une ouverture relative et une plus grande liberté d'expression ayant permis aux partis politiques de l'opposition de reprendre leurs activités y compris en incitant les militantes à s'organiser en sections féminines dans leurs partis respectifs dans le but de renforcer leur audience au sein des femmes.

Malgré ou à cause de la conjoncture politique et sociale difficile, les élites féminines ont donné la priorité à la lutte politique pour la démocratie et non pas à la revendication de l'égalité en investissant les partis de gauche, notamment, l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), le Parti du Progrès et Socialisme (PPS) et l'Organisation de l'Action Démocratique et Populaire (OADP). Mais la présence la plus remarquable des femmes à l'époque se déployait essentiellement dans le cadre de l'Union Nationale des Étudiants du Maroc (UNEM), syndicat puissant et très implanté dans les universités qui constituait alors une véritable école de formation politique pour les jeunes étudiants et de recrutement pour les partis et les groupes politiques appartenant à la mouvance de la gauche.

Au départ, les actions sociales (surtout l'alphabétisation) et de conscientisation politique des femmes (cercles de discussion au sein des universités) ont été privilégiées ; mais très vite, la question du statut juri-

dique et de la représentation des femmes dans les postes de la prise de décision dans les instances partisans ont été posées. D'une façon générale, la question de l'éducation, de la participation politique et de l'activité des femmes faisaient l'unanimité; par contre, la question de la révision de la *moudawana* a bénéficié d'un traitement spécial et assez ambigu de la part des directions des partis nationaux et ceux d'obédience de gauche.

Ce nouveau contexte a été favorable à :

- l'aboutissement d'un lent processus de réflexion au sein des élites sur la contradiction entre la condition infériorisée de l'immense majorité des femmes marocaines et le projet politique d'émancipation des peuples dominés par la colonisation;
- l'apparition de nouvelles associations féminines, notamment des associations socioprofessionnelles comme la *Ligue des femmes fonctionnaires du secteur public et semi-public*; *l'Association des femmes juristes*; *l'Association des femmes de carrière libérale*, etc. Au même moment, composés essentiellement par d'anciennes militantes de *l'Union Nationale des Étudiants du Maroc* et par des activistes des mouvances de l'extrême gauche, des clubs féminins informels ont vu le jour et ont pu s'activer à partir des maisons de jeunes.

Cette période d'ouverture politique au Maroc a également coïncidé avec la décennie de la femme décrétée par les Nations Unies (1976-1985) et avec la promulgation de la Convention pour la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1979. Ces événements ont constitué également des opportunités pour les femmes pour intensifier les débats au sein des structures partisans sur les positions et les engagements de leurs partis par rapport à la question des femmes, plus particulièrement par rapport à la question de la révision de la *Moudawana*.

#### **1.4. À partir de la décennie 1980 : l'émergence des organisations féministes**

L'élan donné par l'indépendance à l'ouverture des portes de l'instruction et du travail pour les femmes est l'aboutissement d'un lent processus de réflexion au sein des élites politiques sur la contradiction entre la condition infériorisée de l'immense majorité des femmes marocaines et le projet politique d'émancipation des peuples dominés par la colonisation; il traduit ensuite la volonté de mobiliser au maximum les forces productives d'une jeune nation engagée dans la bataille pour le développement.

Les années quatre vingt et quatre vingt dix sont celles de la prolifération des écrits sur la question féminine. Cette période se caractérise par le fait que ce sont des femmes qui ont commencé à réfléchir et à dénoncer la condition féminine alors que la période précédente a été dominée par l'écriture masculine..

La prolifération d'études sur les femmes et par des femmes avec une conception différente de la féminité, est « *le signe d'une prise de conscience de soi et de son environnement ainsi que du rapport que ces deux parties entretiennent. Ce processus est lui-même l'issue de mutations, de transformations sociales qui ont permis l'émergence de l'individualité féminine, de son émergence au monde de la connaissance et du savoir* »<sup>14</sup>

L'œuvre de la sociologue et écrivain Fatima Mernissi, a permis, durant une première étape, de rompre avec l'écriture et le discours normatif usité sur les femmes dans la mesure où elle met à nu, à partir d'enquêtes<sup>15</sup> sur le terrain, la réalité des vécus des femmes. Cette tendance sera suivie par d'autres sociologues marocains qui aborderont des thématiques aussi diversifiées que centrales non seulement pour le statut et la condition des femmes mais pour la société entière<sup>16</sup>.

Après les années 80, la thèse d'État de A. My Rchid sur la condition féminine au Maroc (1985) a constitué une véritable rupture avec les écrits passés et a ouvert la voie à la recherche juridique universitaire sur la question.

Les livres de Fatima Mernissi, en particulier, *Le Harem politique, le Prophète et les femmes*, publié en 1987 vont inaugurer un véritable courant, identifié comme étant celui du *féminisme réformiste* :<sup>17</sup> c'est une tentative de relecture de l'histoire de l'islam à partir d'une perspective féministe mettant en valeur la tradition progressiste et égalitaire du Prophète. Cette démarche qui se place dans la logique des penseurs réformistes aura une grande influence sur d'autres penseurs et écrivains ainsi que sur le mouvement des femmes aussi bien au Maroc que dans l'ensemble du monde musulman.

Par ailleurs, à l'initiative de plusieurs chercheurs et intellectuels, des groupes de recherche, comme « le groupe universitaire de recherche sur la femme et la famille » (1983) ont vu le jour au Maroc.

En plus de la dimension nationale, la dimension régionale maghrébine constitue la principale nouveauté durant cette période, notamment par les collections sur les femmes<sup>18</sup> et à travers *les ateliers maghrébins d'écriture*.<sup>19</sup> À ces ateliers furent associées plusieurs activistes féministes des trois pays permettant ainsi la production d'un grand nombre d'ouvrages sur des thématiques très variées.

Cette production très riche aura un impact important sur la prise de conscience de la réalité des vécus féminins au Maroc et sur l'apparition des organisations féministes structurées. Avec l'émergence des associations féministes, une réflexion plus orientée vers les besoins de l'action a vu le jour sous la forme de plusieurs publications. Parmi les réseaux les plus prolifiques dans le domaine de la réflexion et de l'écriture le *Collectif 95 Maghreb Égalité* qui a publié plusieurs ouvrages dans les trois langues (arabe, français et anglais)<sup>20</sup>.

Des revues féministes ont également fait leur apparition, notamment la revue « *Kalimat* »<sup>21</sup> dont la durée de vie n'a pas dépassé deux ans et demi (entre 1986 et 1989) mais qui a joué un rôle très important dans l'émergence de la conscience féministe au Maroc. Le mensuel *8 Mars* (paru à partir de 1983) a également joué un rôle très important dans le même sens.<sup>22</sup> D'autres publications ont pris le relais un peu plus tard sous la forme de magazines féministes qui allient avec succès engagement militant et exigences commerciales comme le magazine *Femmes du Maroc* et *Citadine* en langue française et *Nissaa mina al Maghrib*, en langue arabe.<sup>23</sup>

Il est important de signaler que la production intellectuelle féministe post-indépendance a été essentiellement francophone. La principale mutation intervenue à partir de la décennie 80 est l'émergence d'une littérature arabophone.<sup>24</sup> Ce changement a eu des impacts importants en termes d'une plus grande ouverture de la réflexion féministe marocaine sur celle du Moyen-Orient et vice-versa. Il ne manquera pas d'avoir, sur le moyen terme, une influence grandissante sur les jeunes générations qui sont, contrairement aux générations précédentes, de plus en plus arabophones.

L'apparition, à partir de la moitié de la décennie 80, des associations féministes en tant que structures organisationnelles et idéologiques autonomes *constitue un moment privilégié d'incarnation vivante du mouvement par ses propres actrices : des femmes évoluant à la fois sur le terrain du politique, du culturel et du social*.<sup>25</sup> En effet, les nouvelles organisations féministes ont introduit une double rupture par rapport au passé : c'est un féminisme incarné par des femmes en tant que groupe social et c'est ensuite, le premier mouvement social ayant fait de la question de l'émancipation des femmes la priorité et la finalité de son combat rompant ainsi avec des décennies de relativisation et de dépendance.

L'émergence du mouvement féministe organisé est le résultat de la conjonction de quatre principaux facteurs :

- l'idéologie réformiste masculine au sein de l'État qui, durant la période coloniale et post-indépendance, était considérée comme subversive, s'est transformée en un obstacle à l'émancipation des femmes<sup>26</sup>



en relation avec l'apparition d'une élite féminine citadine et avec les politiques volontaristes menées par l'État en faveur de l'instruction des femmes, d'un début de maîtrise de leur fécondité par le biais de la diffusion des méthodes contraceptives et de leur investissement des espaces publics alors que leur statut juridique est resté infériorisé par une sorte de refus de légitimer ces changements et de les traduire dans des lois égalitaires;

- les fondatrices des organisations féministes sont venues des structures politiques et syndicales appartenant à la sensibilité de gauche pour la plupart. Or, ces formations continuaient à parler de la révolution prolétarienne et du socialisme qui vont émanciper les femmes et refusaient de prendre en compte la spécificité de la question ;
- la crise du modèle de développement adopté à partir de la décennie 80 ayant été à l'origine des émeutes populaires périodiques ont amené l'État à concéder plus de libertés aux acteurs sociaux (liberté d'expression et d'organisation, etc.);
- le contexte international de la décennie 80 (année et décennie internationales de la femme) marqué par l'effondrement des régimes communistes dans de nombreuses régions du monde et par l'essor considérable enregistré par les questions des droits de l'homme et de la démocratie.

Cette émergence a été sous-tendue par l'aspiration des militantes à l'autonomie de la revendication, de la parole et de l'organisation par rapport aux secteurs féminins des organisations politiques et syndicales dans lesquels leurs demandes spécifiques en tant que femmes étaient ignorées.

La décision de créer des structures autonomes était basée sur l'idée que la société était traversée par une double contradiction : de classe et de sexe et que l'une n'était pas réductible à l'autre. Cette position du problème sous-tendait deux implications<sup>27</sup> :

- que les femmes devaient elles-mêmes prendre en charge le changement de leur condition qui ne se fera pas mécaniquement par l'accomplissement du fait révolutionnaire ;
- que les femmes, indépendamment de leur appartenance de classe, partagent une même condition de subordination dans la sphère privée et publique.

La déclaration d'autonomie est révolutionnaire compte tenu du fait que le projet féministe était et reste surdéterminé par la politique qui pèse sur lui de toutes parts.<sup>28</sup> L'apparition et la consolidation d'un mouvement autonome constituent les prémices d'une rupture avec le passé et un indicateur privilégié de la formation de la société civile car exprimant des demandes significatives d'une nouvelle configuration sociale.<sup>29</sup>

La première association féministe ayant vu le jour est l'*Association Démocratique des Femmes du Maroc* (ADFM, 1985) suivie par l'*Union de l'Action Féminine* (UAF, 1987), l'*Association Marocaine des Droits des Femmes* (AMDF, 1992), la *Ligue Démocratique des Droits des Femmes* (LDDF, 1993) et par *Joussour*, *Forum des Femmes Marocaines* (1995). À partir de la deuxième moitié de la décennie 90 et grâce, notamment, aux débats sur le Plan d'Action pour l'Intégration des Femmes au Développement (PANIFD, 1999/2000), plusieurs autres organisations féministes ont été créées participant ainsi au pluralisme du mouvement, à sa diversité, à sa spécialisation selon plusieurs domaines d'intervention, à une meilleure et plus large implantation géographique et, enfin, à son autonomisation progressive.

En effet, ces associations ont appris à diversifier leurs domaines d'activités et à élaborer des programmes d'égalité hommes-femmes qui définissent la façon dont elles appréhendent la situation, les objectifs qu'elles espèrent atteindre et les moyens qu'elles comptent utiliser. Progressivement aussi, elles ont rompu avec la culture exclusive de la dénonciation et de l'indignation pour inscrire leur action dans le plaidoyer se transformant en une force positive et de proposition.

Par ailleurs, ces organisations ont réussi à mettre en œuvre de nouvelles formes d'expression et de mobilisations :

- élaboration en 1997 et en 2003 des rapports parallèles aux rapports gouvernementaux sur la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW :1997 et 2003). Ces rapports alternatifs ont réuni plusieurs organisations féministes et des droits humains pour sortir avec une analyse et des recommandations communes. Ces associations ne se sont pas contentées d'élaborer ces rapports mais ont développé plusieurs actions pour les défendre et les faire adopter par le Comité CEDAW lors de l'examen du rapport du gouvernement marocain et auprès de l'opinion publique et par l'organisation de conférences de presse avant et après le déroulement des sessions;
- développement de nouvelles formes d'occupation de l'espace public par l'organisation de manifestations comme celle de mars 2000 réunissant des dizaines de milliers de femmes et d'hommes pour dénoncer l'abandon par le gouvernement du Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement et par l'organisation de marche et de sit-in de protestation devant le parlement (mars 2001, 2002 et 2003) et à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai;
- organisation de grandes campagnes de communications notamment par le « *Printemps de l'égalité* » faisant appel aux mass-médias « spots radiophoniques et télévisuels », marches dans les grandes artères et distribution de documents et *flyers* dans les gares, à la sortie des administrations, des établissements scolaires, etc.

Les grandes mobilisations pour le changement du Code du Statut Personnel (notamment depuis les débats sur le Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement); la création et la multiplication des centres d'écoute, d'information et d'assistance juridique pour les femmes les plus démunies, l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'égalité, à la lutte contre la violence, la promotion des droits humains, la tolérance, la citoyenneté ont pris une ampleur plus importante notamment grâce à l'importante couverture de ces activités par les médias.

## 2. Le mouvement des femmes et la participation à la transition démocratique

En tant qu'expression politique et sociale, le mouvement des femmes est le produit à la fois de l'ouverture démocratique actuelle et l'un des acteurs ayant fortement contribué à son avènement au moins à trois niveaux :

1. Le mouvement des femmes a réussi à focaliser l'attention et l'intérêt des décideurs et de l'opinion publique sur les conditions de vie des femmes les plus démunies et les plus vulnérables à la pauvreté et à la violence. Il a participé d'une façon indéniable à l'émergence d'un début de reconnaissance des femmes en tant qu'individus sujets de droits et non plus seulement comme investies de l'identité de la nation ou de l'honneur des hommes (épouses, filles et sœurs).
2. Il a également contribué à la clarification idéologique et politique au Maroc et à une gestion plus démocratique des conflits et de la différence.
3. Il a, enfin, contribué au renouvellement du dialogue politique et à l'élargissement de la participation citoyenne et civique.

## 2.1. Le mouvement des femmes et l'élargissement de la citoyenneté

Le rôle des organisations féministes et du mouvement pour les droits des femmes a été déterminant dans l'insertion des droits et conditions des femmes dans l'agenda politique et social au Maroc. En effet, le patriarcat ayant de tout temps et partout fait remplir à la femme (surtout) une fonction identitaire de reconnaissance du groupe, de la famille et la communauté, les mobilisations de ces dernières années ont eu pour principal effet de faire émerger l'individu femme en tant que citoyenne à part entière.

Les impacts concrets des mobilisations de ces dernières années se sont traduits par une amélioration sensible du statut et des conditions de vie des Marocaines qui sont, socialement, les plus vulnérables aux discriminations. La promulgation du nouveau Code de la famille (2004), le Code du travail (2003) et les réformes ayant concerné le Code pénal et de procédure pénale (2003 et 2002), le livret de famille (2002), le Code du commerce et des obligations et contrats (1995) ont été basés, pour l'essentiel, sur les propositions présentées par des collectifs et réseaux constitués par plusieurs associations féministes soutenues, souvent, par d'autres organisations et individualités de la société civile.

Par ailleurs, les organisations de femmes ont été à l'origine des avancées en matière de participation politiques des femmes (35 députées actuellement au parlement au lieu de deux dans la législature précédente) et en matière d'une plus grande prise en compte des femmes dans les politiques et programmes publics (éducation et alphabétisation, éducation à l'égalité, santé maternelle et reproductive, statut du travail domestique, participation politique et publique des femmes et lutte contre les violences à leur rencontre, etc.)

## 2.2. La contribution au renouvellement et à la clarification du débat politique

L'une des contributions les plus remarquables du mouvement pour les droits des femmes est d'avoir fait de certains sujets, considérés dans le passé comme des tabous ou faisant partie de la sphère privée, des questions éminemment politiques comme, à titre d'exemple, le statut des mères célibataires, le travail domestique des petites filles, la violence à l'égard des femmes et plus particulièrement, la violence conjugale et le harcèlement sexuel qui viennent d'être incriminés par le nouveau Code du travail et par le Code pénal lors de la révision partielle dont il a fait l'objet (2003). L'introduction de questions puisées dans le vécu des citoyens et citoyennes dans le champ du débat public a favorisé une plus grande emprise du réel sur le débat public et politique.

La question des droits des femmes a toujours été abordée en relation avec la tradition, la culture et très peu comme un enjeu impliquant les acteurs politiques (État, partis politiques, etc.) De ce point de vue, les associations féministes et le mouvement des femmes ont fortement contribué à clarifier les débats politique en poussant les acteurs politiques et sociaux à se définir non plus seulement en fonction des chapelles partisans et en fonction de leur appartenance à la mouvance de la gauche ou de la droite mais surtout par rapport à des questions récurrentes et déterminantes qui sont relatives à l'égalité hommes/femmes et la place des femmes dans leur projet de société respectif.

Ainsi, durant les débats et conflits autour du Plan d'Action pour l'Intégration des Femmes au Développement (PANIFD, 1999/2000), le clivage au sujet de la question du statut des femmes dans la famille « *n'était plus le clivage classique entre droite et gauche mais un clivage reflétant des projets de société différents et des valeurs opposées. Les deux manifestations organisées simultanément le 12 mars 2000 par deux courants diamétralement opposés sur la question donne l'ampleur de la rupture qui traversait la société et qui opposait le courant moderniste au courant traditionaliste* ». <sup>30</sup> En effet, le courant mobilisé contre les revendications du mouvement des femmes était composé à la fois des formations politiques islamistes (notamment le Parti de la Justice et du Développement et l'Association Justice et Bienfaisance), des représentants de

l'islam officiel (*oulémas* soutenus par le Ministre des Habous et des Affaires Islamiques dans le gouvernement *Youssoufi*), de personnalités connues pour appartenir à la mouvance de gauche et même de dirigeants de certains partis de la gauche.

Ces débats ont favorisé l'émergence sur la scène politique marocaine d'un autre débat qui est sous-jacent, à savoir la place de la religion dans le champ politique et dans les visions et projets de société de différents acteurs politiques marocains.

Les mobilisations de la mouvance politique traditionaliste et conservatrice contre les demandes et les revendications du mouvement des femmes ont, paradoxalement, eu comme impact de clarifier et de cristalliser le débat public et politique sur la condition de la femme au Maroc ce qui largement servi les stratégies du mouvement des femmes et la cause des femmes d'une façon plus générale. En effet, contrairement aux luttes antérieures des femmes (pour l'indépendance et pour la démocratie, etc.), qui mettaient au deuxième plan les revendications pour l'égalité, la lutte pour l'égalité dans la famille et en matière de droits civils a permis de placer cette question au centre des enjeux de l'ensemble des acteurs politiques.

De cette façon, la présence sur le terrain politique du mouvement pour les droits des femmes d'une part et de l'islamisme politique a permis de généraliser le débat sur la condition des femmes en faisant de telle sorte que la revendication islamiste « ... loin de renforcer l'État patriarcal ou ouvrir la voie à un État islamiste, peut servir de support à des stratégies complexes qui vont dans le sens d'une autonomisation des acteurs sociaux »<sup>31</sup>.

En définitive, dans un pays où la peur de la confrontation politique a toujours été sous-jacente, le mouvement des femmes, dans son acceptation la plus large, a réussi à faire du débat sur les conditions des femmes un puissant levier pour la clarification idéologique et politique participant à l'élargissement des espaces de débats car, en fin de compte, la démocratie est plus un processus que des prises des positions idéologiques ou politiques.

### **2.3. L'inscription du statut des femmes dans la conflictualité démocratique**

La gestion du dossier de la réforme de la *moudawana* montre que la controverse et les conflits autour du statut des femmes dans la famille, loin d'affaiblir et de menacer l'unité et la stabilité du pays ont, tout au contraire, permis d'illustrer le caractère conflictuel, mais non antinomique, de deux systèmes de référence : le référentiel universel d'un côté et la vision inspirée de la religion de l'autre.

Les avancées récentes en matière de gestion démocratique du conflit sont à mesurer et à apprécier dans un contexte caractérisé, dans un passé récent, par une gestion violente des conflits, la crainte de la confrontation des idées et par un unanimisme inhibiteur. De cette façon, la gestion créative du conflit autour de la réforme de la *moudawana* et les percées réalisées en dépit des résistances, comportent des éléments extrêmement positifs qui débordent largement le cadre marocain pour concerner l'ensemble du monde arabe et musulman.

En effet, cette expérience constitue un point d'ancrage potentiel important de concertation et de coopération entre les acteurs et actrices de la lutte pour les droits des femmes dans ces différents contextes. L'originalité de l'expérience marocaine en matière d'émancipation des femmes dans le contexte arabe et maghrébin consiste dans le fait que les acquis de ces dernières années ont été possibles grâce aux luttes des plusieurs composantes de la société marocaine et plus particulièrement celles du mouvement des femmes. Ces mobilisations et la façon dont les réponses et solutions ont été apportées aux revendications et demandes contribuent, d'une façon significative, au renforcement du processus démocratique actuel.

## 2.4. L'élargissement de la participation citoyenne

Étant intimement liée à la société qui l'a créée, développée et fait vivre, la démocratie est l'œuvre des hommes et des femmes qui en font un instrument et un idéal de vie commun.<sup>32</sup> En effet, la démocratie ne peut être réduite uniquement à des élections libres et transparentes mais suppose et requiert d'autres éléments comme le rôle de la loi, le respect des libertés individuelles et publiques, l'existence d'une société civile et d'un secteur associatif fort qui jouent le rôle d'intermédiaire et de médiation entre l'État et l'individu.

La transition démocratique actuelle au Maroc est manifeste, pour l'essentiel, dans l'engagement de plus en plus important des Marocains et Marocaines à plusieurs niveaux de la vie politique et sociale du pays. Or, lorsque les associations ont des capacités de plaider, elles peuvent offrir des canaux pour les citoyens leur permettant de faire entendre leur voix et de prendre en compte leurs intérêts.

La fonction intégrative et éducative du mouvement des femmes a été également déterminante dans l'émergence de nouvelles élites féminines qui sont dotées de compétences et savoir-faire permettant ainsi l'élargissement de la participation des femmes, en tant que citoyennes, aux questions et défis que le Maroc confronte actuellement et à la prise de la décision dans la sphère publique et politique. En effet, l'efficacité des institutions représentatives, aussi démocratiques soient-elles, est conditionnée par le niveau de participation des citoyens aux différents espaces de sociabilité et sous diverses formes.

L'activisme, la solidarité et la forte présence des organisations de femmes au sein des différentes structures de la société civile ont eu des impacts non négligeables sur les partis islamistes. Ces derniers ont été amenés, dans le souci de concurrencer les ONG féministes et afin de promouvoir leurs objectifs, d'adopter une stratégie de mobilisation et d'intégration des femmes dans l'espace politique et public. Pour ce faire, ces groupes ont fait sortir les femmes dans la rue les ont fait participer à des manifestations publiques leur faisant ainsi acquérir une visibilité sociale et politique. Cet élément est potentiellement porteur d'une dynamique positive par la contradiction, féconde à moyen terme, entre le renforcement de l'implication de la femme dans l'espace politique et la volonté de la maintenir dans une position juridique infériorisée au sein de la famille.

La capacité des groupes islamistes à mobiliser et à faire adhérer des femmes est basée sur une valorisation des femmes dans le cadre de la complémentarité des rôles des genres alors que le projet développementaliste de l'État-post-colonial n'offrait pas de perspectives sécurisantes pour des jeunes femmes vivant la crise économique et sociale, d'une part et la dévalorisation quotidienne au sein de la famille, dans le travail et dans la rue, d'autre part.

Toutefois, les femmes qui adhèrent à l'activisme politique islamiste ne sont pas toujours soumises car elles revendiquent, de plus en plus, le droit au travail et à l'éducation et même un rôle politique et le droit à la parole. Certains chercheurs parlent même de l'émergence d'un féminisme islamique qui devrait être pris en compte dans les années à venir.

## 2.5. La contribution à l'émergence de la culture démocratique

Les organisations féministes et, d'une façon plus large, le mouvement pour les droits des femmes, ont fortement participé à l'émergence d'une nouvelle culture de l'acceptation de la différence dans le travail collectif par la création, lors des grandes mobilisations, de réseaux qui ont des objectifs précis et une durée de vie déterminée en fonction des résultats à atteindre. En effet, l'une des principales stratégies du mouvement des femmes au Maroc est de construire des coalitions pour faire aboutir ses revendications. Ces coalitions s'étendent généralement à d'autres organisations de la société civile comme c'est le cas pour le Réseau d'appui au plan d'action pour l'intégration des femmes au développement (créée en 1999 et réunissant plus de 200 ONG). Tout à fait récemment, la coalition « *Printemps de l'égalité* », créée en 2001 par 9 organisa-

tions féministes dans le but de faire le suivi des travaux de la commission chargée de la réforme de la *moudawana*, s'est étendue, par la suite, à près de 26 associations travaillant dans le champ du développement démocratique et réparties sur l'ensemble du territoire national. D'autres coalitions entre associations et militantes des partis politiques ont permis de faire aboutir, en septembre 2002, la revendication de réserver la liste nationale (30 sièges) pour les élections des députés à la candidature exclusive des femmes.

Une autre particularité du mouvement des femmes marocain (par rapport au Maghreb et au monde arabe) est qu'il a réussi à ne pas s'enfermer dans un ghetto car ses militantes ont compris l'intérêt d'investir plusieurs structures à la fois : partis politiques, ONG de développement, des droits de l'homme, syndicats, associations socio-professionnelles, corps organisés (journalistes, avocats, magistrats etc.). Elles ont tissé des liens au sein des sphères de la décision, des administrations publiques leur permettant d'avoir des soutiens de l'intérieur.

L'affirmation de l'autonomie ainsi que le besoin de ne pas s'isoler a poussé le mouvement des femmes à re-questionner ses relations et liens avec les formations politiques d'abord de la mouvance de gauche. L'évolution de sa réflexion et de son action l'a incité à étendre et à élargir son plaidoyer à d'autres acteurs comme les partis identifiés comme appartenant à la droite, aux syndicats, etc. L'approche adoptée se veut désormais plus large et plus pro-active ne tenant compte que des intérêts des femmes : *avancer ses buts sans se renier pour négocier des alliances avec des risques minimes de récupérations ou de perte d'identité*<sup>33</sup>.

De cette façon, les débats au sein des organisations féministes et lors des coordinations, sont de moins en moins déterminés par l'appartenance aux différentes chapelles partisans et deviennent actuellement plus ouverts aux idées et aux stratégies. Les alliances sont construites sur la base des causes à défendre et non plus sur des bases purement idéologiques/partisanes ou sur les enjeux du leadership.

L'autonomisation progressive de plusieurs composantes du mouvement féminin et le renforcement de l'identité féministe aux dépens de la seule identité partisane ont constitué des facteurs très positifs dans le processus d'autonomisation des acteurs et des organisations de la société civile au Maroc. En effet, la réflexion et les pratiques mises en œuvre par un certain nombre d'associations de femmes dans ce domaine ont fortement influencé d'autres composantes de la société civile.

Les organisations féministes ont su innover et développer de nouvelles formes de protestation et d'expression de leurs demandes. Plusieurs moyens ont été mobilisés à cet effet conférant une grande visibilité politique à leurs revendications : pétitions, rassemblements, marches sit-in dans les espaces et les lieux publics, investissement la rue avec les mots d'ordre, les chants et les cris des femmes. L'utilisation de la radio et de la télévision et le développement d'alliés au sein de la presse ont constitué un grand soutien et un relais important. L'interpellation du gouvernement et du parlement par le biais de pétitions, des lettres ouvertes, des lettres individualisées, rencontres avec les décideurs, responsables politiques et parlementaires sont autant de nouvelles formes d'expression et de mobilisation que le mouvement pour les droits des femmes a fortement contribué à développer au Maroc.

Les luttes et mobilisations des organisations féministes et du mouvement pour les droits des femmes ont fortement influencé et renforcé la transition politique actuelle en contribuant à :

- l'émergence de nouveaux espaces politiques et de citoyenneté et à la recomposition de la relation entre le citoyen et l'État, actuellement en cours ;
- la réhabilitation à la fois du dialogue politique sur le statut des femmes et sur la place de la religion dans l'espace politique et à faire de ce débat une question centrale par rapport à laquelle l'ensemble des acteurs politiques et civils auront dorénavant à se déterminer.

### 3. Enjeux et défis actuels

Malgré son expérience et ses acquis, le mouvement des femmes reste confronté à des difficultés qui sont autant de défis à relever pour enraciner sa vision et ses stratégies d'action dans la perspective d'un développement démocratique tenant compte des besoins et intérêts des Marocains et Marocaines.

#### 3.1. Clarification et élargissement de la vision

Les luttes des femmes au Maroc se situent dans un contexte piégé par des enjeux culturels et politiques qui instrumentalisent la question des droits des femmes pour réaliser des gains et/ou asseoir des légitimités politiques. Devant cette situation, la question de l'argumentaire de l'égalité s'est posée, très tôt, aux militantes. Comment faire pour que leurs idées soient comprises et reprises par toutes les femmes et, si possible, par toute la société ?

La voie choisie par les Marocaines a consisté en une appropriation des textes religieux fondateurs par le biais d'une nouvelle lecture destinée à légitimer la dénonciation du patriarcat et la revendication de l'égalité. Les travaux réalisés dans ce sens par des écrivains et chercheurs universitaires comme *Fatéma Mernissi*, *Abderrazak Moulay Rchid*, *Farida Bennani* et *Zineb Maadi* ont ouvert la voie aux organisations féministes leur permettant de mieux argumenter leurs revendications de l'égalité

Ce choix a suscité, et continue à le faire, de grands débats avec les autres organisations similaires du Maghreb pour lesquelles l'islam en tant que religion d'État ne peut permettre une égalité telle que stipulée dans le référentiel onusien et plus particulièrement dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme et dans la CEDAW. En réalité, les divergences ne portent pas tant sur le fond mais plus sur les stratégies d'action<sup>34</sup> et le débat reste ouvert par rapport à la question de savoir si le mouvement des femmes doit devenir un pôle de savoir du religieux ou plutôt opter pour l'élargissement des alliances avec les savants religieux.

Le choix fait par le mouvement des femmes en faveur d'une approche pragmatique lui a permis de franchir une étape qui est celle de la révision de plusieurs dispositions légales les plus inégalitaires. Toutefois, d'autres questions se posent dans de nouveaux termes : comment faire pour que la loi soit respectée par ceux qui ont la responsabilité de l'appliquer ? Quelles stratégies adopter pour renforcer les capacités des femmes, surtout les plus marginalisées et les amener à revendiquer l'application de ces lois ? En réalité, suite aux réformes récentes dans le statut des femmes, le danger qui menace le plus les droits des femmes est l'idée, largement répandue, que « *l'égalité est atteinte et qu'il ne reste plus rien à faire ; c'est aux femmes de montrer maintenant qu'elles méritent les droits qu'elles ont acquis* ».

Par ailleurs, un autre défi s'impose au mouvement qui est celui d'élargir sa réflexion à l'ensemble des questions qui traversent la société ? Faut-il prendre position sur toutes les questions au risque de diluer les luttes et de disperser les énergies ou, plutôt, focaliser sur les questions spécifiques aux femmes au risque de se couper des autres acteurs sociaux et politiques ?

Le mouvement des femmes ne peut jouer un rôle politique réel pour contribuer à la fois à consolider la transition politique actuelle et faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité dans l'ensemble des domaines sans une vision prospective et des stratégies claires pour l'avenir et surtout pour l'étape après la réforme de la *moudawana* et la promulgation du nouveau Code de la famille.

#### 3.2. Nouvelles stratégies de mobilisation et de participation

S'il est reconnu aujourd'hui que le mouvement des femmes a eu un apport important au mouvement associatif tant au niveau des stratégies et des moyens mobilisés sur les manières de travailler sur le plaidoyer et



surtout sur le réseautage qui est une pratique hautement démocratique, il n'en demeure pas moins qu'il reste confronté compte tenu de son domaine d'intervention, au défi de repenser et d'innover les formes et moyens de mobilisation ainsi que sa stratégie d'élargissement des alliances.

La ligne de conduite à adopter pour sauvegarder l'autonomie par rapport à l'État est encore à ce jour sujet de débats et à polémique au sein du mouvement. Plus sollicitées par l'État et ses institutions depuis leur reconnaissance légale, plusieurs associations se posent la question de savoir si la position minoritaire au sein des institutions de l'État est une caution de sa politique et si elle est viable.<sup>35</sup> La situation de référence qui est sous-jacente à ce débat est celle dans laquelle se trouvent plusieurs partis de la gauche qui, loin de bénéficier de l'ouverture politique actuelle et de leur participation au gouvernement, vivent, tout au contraire, de grandes difficultés tant au niveau de leur organisation interne qu'au niveau de leur projet politique.

Toutefois, la maturation du mouvement et la prise de conscience que le rapport entre l'État et les relations de genre est toujours dialectique et dynamique<sup>36</sup> lui donne plus d'assurance pour établir des conventions de partenariat avec de nombreux départements gouvernementaux. Il est encore prématuré d'évaluer ce partenariat, néanmoins, certaines composantes du mouvement s'interrogent déjà sur les risques d'être réduites, dans ce cadre, à des simples instruments d'exécution des programmes gouvernementaux et sur les meilleurs moyens de rendre les pouvoirs publics plus responsables, plus transparents et plus redevables en matière de prise en compte des besoins et intérêts des femmes.

Cependant, malgré l'expérience et le savoir-faire développé par le mouvement des femmes, le jeu des différents acteurs politiques- qui se fait généralement aux dépens des droits des femmes- constitue toujours une menace telle l'épée de Damoclès, au-dessus de leur tête. Pour cette raison, ce mouvement est appelé à réfléchir sur l'élargissement de ses alliances et sur les meilleures stratégies à mobiliser pour consolider et élargir son influence politique et sociale.

Cette réflexion devrait s'étendre aux moyens de :

- développer ses capacités de mobilisation au sein de nouvelles catégories sociales (dans le rural, auprès des femmes les plus pauvres et auprès des jeunes). Le mouvement des femmes capitalise une grande expérience dans le domaine du plaidoyer. Mais ce plaidoyer est resté tourné vers l'État sans être réellement alimenté et enraciné au niveau des populations les plus défavorisées et les plus exclues. Le défi à relever serait de mettre à profit l'expérience acquise pour mieux faire entendre la voix de ces catégories pour sortir de l'enfermement actuel et le face à face entre ce mouvement et l'État.
- renforcer l'identité du mouvement, sa solidarité et sa capacité à travailler dans la complémentarité au lieu de la duplication et de concurrence et d'opérer une plus grande ouverture sur le mouvement des femmes, tant au niveau régional qu'au niveau international, pour mieux contribuer au mouvement féministe international ;
- développer ses alliances et ses stratégies partenariales de façon à renforcer son influence et faire de telle sorte que son agenda soit pris en compte et défendu par le plus grand nombre d'individualités et d'organisations sociales, économiques et politiques ;
- continuer à inscrire la question de la démocratie interne et du renouvellement du leadership associatif (encore traversé par la subsistance des anciennes pratiques du leadership à vie) comme priorité organisationnelle des associations des femmes pour que leurs pratiques soient réellement transformatives et porteuses d'un réel changement.



## Conclusion

Cinq décennies après l'indépendance, le Maroc a enregistré des bouleversements sociaux, économiques et politiques très importants. Il est aujourd'hui dans une dynamique de changements dont la rapidité et la complexité préviennent toute certitude quant à l'avenir. Mais les femmes marocaines ont, réussi à jeter les bases pour l'émergence d'un mouvement féministe autonome et ouvert sur les autres dynamiques sociales et politiques. Ayant participé, de façon remarquable, à développer la culture en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et à asseoir une culture civique et associative, ce mouvement a contribué au renforcement de l'autonomie de plusieurs composantes du secteur associatif.

Les progrès enregistrés récemment sont un puissant stimulant pour « faire accélérer le temps et le rythme du changement social » afin de faire de telle sorte que la question de l'égalité soit à la fois au cœur et le moteur de la concrétisation du projet démocratique et moderniste du Maroc.

## Notes et références

1. Voir, dans ce sens, le livre publié par le Collectif 95 Maghreb *Égalité Mouvement des femmes au Maghreb, auto-portrait* qui développe une réflexion très intéressante sur le mouvement associatif féministe au Maghreb durant les deux dernières décennies. Cette réflexion développée par les actrices du mouvement dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie).
2. Alain Touraine, *La voix et le Regard*, éd, seuil, Paris, 1978, p. 104.
3. Ilham Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au xx<sup>e</sup> siècle*, éd. Cérés Production, Enjeux, Tunis, 1993. p. 11
4. Il s'agit d'écrits qui ont fait date pour avoir développé une idéologie réformiste revendiquant le droit des femmes à l'éducation et à certains droits civils et politiques. Il faut citer notamment le livre de tahar Hadad (*Notre femme dans la Chariaa islamique et dans la société* (1930), et celui de allal al-Fassi (*l'auto-critique*, 1952)
5. Pour en savoir plus sur le mouvement réformiste au Maghreb voir l'excellente synthèse qui en est faite dans le livre de Zakia Daoud, *Féminisme et politique au Maghreb, Soixante ans de lutte*, eds. EDDIF, ACCT, 1993
6. Voir Said Bensaïd al-Alaoui, : « L'image de la femme dans la pensée réformiste moderniste au Maroc » (en arabe), In : *Les femmes et l'islam*, Collection Approches, Casablanca : Le FENNEC, 1998, pp. 31-45; Voir aussi Assia Benadada : « La femme dans le discours réformiste du fqih al-Hajoui », en arabe, in *Monaww'ât Mohamed Hijji*, Beyrouth : Dar al – Gharb al-Islami, 1998, pp. 479-487.
7. Mohamed El Ayadi, in : *La réforme du droit de la famille, cinquante années de débats, Études et analyses*, Prologues, Revue maghrébine du livre, hors série, n° 3, 2002, p. 10.
8. La princesse Lalla Aicha, fille du roi Mohamed V a symbolisé durant la période coloniale l'émancipation des femmes par le fait qu'elle était instruite, qu'elle a été la première marocaine à paraître dévoilée en public et par ses multiples actions en faveur de l'instruction et de la participation des femmes à l'espace public.
9. Cité par M. Ayadi, in : *La femme dans le débat intellectuel au Maroc*, op.cité, p. 11.
10. R. Bourqia, M.Charrad et N. Gallagher, Femmes au Maghreb : perspectives et questions, in : *Femmes culture et société au Maghreb* T. II, eds Afrique Orient, 2000, p. 14.
11. Voir My Rchid, *femmes et lois au Maroc*,

12. *Genre et politique, débats et perspectives*, op.cit., p. 24.
13. Zakia Daoud, op.cit.
14. Ilham Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au xx<sup>e</sup> siècle*, op.cité, p. 9.
15. Citons, notamment son livre *Le Maroc raconté par ses femmes*, SMER, Rabat, 1983.
16. Il s'agit notamment de : Malika Belghiti (femmes rurales), Soumaya Naamane Guessouss et Abd Essamad Dyalmi (questions relatives à la sexualité); Rahma Bourqia (pratiques et perceptions des femmes par rapport à la reproduction).
17. Voir dans ce sens M. Ayadi, *La femme dans le débat intellectuel au Maroc*, in : *La réforme du droit de la famille, cinquante années de débats, Études et analyses*, Prologues, Revue maghrébine du livre, hors série, n° 3, 2002, p. 24
18. La collection « Approches », créée par Fatima Mernissi, Aicha Belarbi et Omar Azzimane a publié de 1987 à 1998 huit ouvrages sur les femmes.
19. Créées à l'initiative de F. Mernissi qui va les encadrer durant plusieurs années.
20. Il s'agit notamment de : Cent mesures et dispositions pour une codification égalitaire du statut des femmes et des relations familiales : 1995); des rapport sur les violations et violences flagrantes à l'encontre des femmes au Maghreb 5 1997/98 et 1999; du Mouvement des femmes au Maghreb, auto-portrait et enfin du *Dalil pour l'égalité dans la famille au Maghreb* (2003)
21. Cette revue a abordé des sujets considérés auparavant comme tabous comme la question de la virginité, les relations sexuelles hors mariage, la prostitution féminine et masculine, etc. De ce fait, elle a fait, souvent, l'objet de censure de la part des autorités marocaines.
22. Le journal *8 Mars* a été publié à l'initiative d'un groupe informel de féministes qui s'est constitué plus tard (1987), en association de promotion des droits des femmes qui est *l'Union de l'action féminine (UAF)*.
23. Ces Magazines mensuels font l'objet d'une grande diffusion leur permettant de jouer rôle important dans la diffusion des idées féministes et faire connaître les organisations féministe auprès des couches sociales moyennes et supérieures
24. Au Maroc, les représentants de cette nouvelle tendance sont, pour l'essentiel, Farida Bennani, Zineb Miadi et Fatéma Zohra Zryouel.
25. Ilham Marzouki, *Le mouvement des femmes en Tunisie au xx<sup>e</sup> siècle*, op.cité, p. 11.
26. Idem. op.cit., p. 14
27. Collectif 95 Maghreb Égalité, *Rapport de l'atelier de réflexion sur le mouvement féministe tunisien*, Ronéotypé.
28. Idem.
29. Ilhem Marzouki, *Femmes d'ordre ou désordre de femmes*, NOIR sur BLANC éditions, collection ÉCLAIRAGES; 1999, p. 11
30. Mohamed Ayyadi, op.cit., p. 13.
31. Baduel Pierre Robert, « État moderne, nationalismes et islamismes, » Éditorial, p. 8.
32. Alami M'chichi Houria, La féminisation du politique, in : *Femmes et Sciences sociales au Maghreb, traditions, mutations, aspirations*, Revue Prologues, n° 9 /mai 1997, p. 7
33. Collectif 95 Maghreb Égalité, *Auto-portrait d'un mouvement, les femmes pour l'égalité au Maghreb*, Éd. Al Maarif, Rabat, janvier 2003.
34. Dans ce sens, le Collectif 95 Maghreb Égalité a élaboré en 1995 un code du statut personnel égalitaire appelé « Cent mesures et dispositions ». Ce réseau vient de publier dernièrement (Mai, 2003) un *Dalil*

*pour l'égalité dans la famille*, basé à la fois sur un argumentaire sociologique, d'éthique universelle et religieuse.

35. Collectif 95 Maghreb Égalité, *Auto- portrait d'un mouvement*, op.cité,

36. *Genre et politique, débats et perspectives*, op.cité